

Saint-Denis, 6 avril 2023

Objet: Groupe SNCF (dont ses filiales Keolis et Geodis) - Evaluation RSE des fournisseurs

Cher fournisseur,

Le Groupe SNCF, avec les cinq sociétés du cœur ferroviaire de son activité et sa filiale Keolis, place la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) au cœur de ses priorités stratégiques et décline cette priorité au travers de sa politique d'achats responsables. Cette démarche est renforcée par un cadre réglementaire de plus en plus ambitieux sur le sujet notamment par la loi n°2017-399 relative au Devoir de vigilance des sociétés mères. Nos objectifs principaux sont de maîtriser les risques sociaux et environnementaux liés aux différentes activités du Groupe¹ et d'avancer dans notre trajectoire de décarbonation de celles-ci en impliquant l'ensemble des parties prenantes dans ces démarches. Le groupe SNCF intègre de manière systématique les facteurs RSE dans la gestion et le suivi de la performance de ses fournisseurs. Nous souhaitons ainsi identifier la maturité RSE de nos fournisseurs. Vous êtes un partenaire-clef dans cette démarche.

Dans ce contexte, la Direction des Achats Groupe SNCF et la Direction des Achats de Keolis ont mis en place en collaboration avec EcoVadis, une plateforme mutualisée afin de permettre le partage des évaluations fournisseurs réalisées avec l'ensemble des entités du groupe (la société mère SNCF SA, SNCF Voyageurs, SNCF Réseau, SNCF Gares & Connexions, la SAS Fret SNCF, Keolis et leurs filiales). EcoVadis fournit une expertise RSE garante de l'indépendance requise pour mener à bien ces évaluations, ainsi que des outils efficaces et sécurisés de gestion des données. EcoVadis vous donne l'opportunité de vous évaluer, de renforcer vos performances RSE en identifiant vos axes de progrès et de valoriser vos bonnes pratiques auprès de vos différents clients (cf. modalités et options proposées par EcoVadis²) mais aussi auprès de vos collaborateurs et futurs collaborateurs. Si toutefois votre entreprise est évaluée par un autre tiers indépendant expert sur la RSE, vous pouvez nous transmettre le résultat de cette évaluation afin que l'on étudie si l'ensemble des thématiques RSE est couvert et si le tiers évaluateur est reconnu.

SNCF a choisi le seuil de 45/100 comme un seuil minimum à atteindre par tous ses fournisseurs évalués; pour ses fournisseurs clés et stratégiques, SNCF a une ambition d'excellence RSE d'au moins 65/100. Depuis mi-2021, l'évaluation RSE est complétée et enrichie par une analyse de vos initiatives et dispositifs en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'ajout de ce Module Carbone à la plate-forme EcoVadis nous permet d'associer notre écosystème fournisseurs à l'ambitieuse trajectoire de décarbonation que nous nous sommes fixés et qui est attendue d'un Groupe comme SNCF.

Nous comptons sur vous pour être notre partenaire dans cette démarche collaborative d'amélioration continue de nos performances RSE. Assurés de votre implication, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pascal Décary
Directeur Achats Groupe SNCF

Carole Brusselle
Directrice Achats Groupe Keolis
11-04-2023 | 11:56 CEST

BRUSSELLE COROLE

<sup>1</sup> Le groupe SNCF, à vocation de service public, propose une offre complète de solutions de mobilité, à travers ses 6 métiers.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.ecovadis.com, "solution fournisseurs".